

Audrey ESSNER - Avocat au Barreau de NICE

10, rue Foncet 06000 NICE

Tel. 04.97.06.68.80 - Fax. 04.97.06.68.88 - www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

**A NICE, Résidence «LES FRUITS d'OR», 8 à 12, rue Dominique Paez,
59 à 63, rue Auguste Pégurier, 7 à 11, rue Dunoyer de Ségonzac**

**APPARTEMENT de 3 pièces principales, au 1^{er} étage - Loi Carrez 68,04 m²
traversant SUD-NORD - au-dessus de l'entrée 61, rue Auguste Pégurier, **CAVE****

ADJUDICATION JEUDI 9 JANVIER 2025 à 9 h

Au TRIBUNAL JUDICIAIRE de NICE, Palais de Justice, Place du Palais - 06300 NICE,.

Cette vente est poursuivie à la requête du :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence «LES FRUITS D'OR», dont le siège est à NICE, 8-10-12, rue Dominique Paez, représenté par son Syndic en exercice, la Société FONCIA AD IMMOBILIER, Société par Actions Simplifiées au capital de 84.315 €, immatriculée au RCS de CANNES, sous le n° 322.212.168, dont le siège social est à 06400 CANNES, 11, bd de la Ferrage, agissant elle-même poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

En vertu d'une Assemblée Générale en date du 25 avril 2019, autorisant la saisie immobilière.

Ayant pour Avocat postulant **Maître Audrey ESSNER.**

Désignation :

Les parties divisées et indivises d'un immeuble dénommé «LES FRUITS d'OR», sis à NICE, 8-10-12, rue Dominique Paez, 59 à 63, rue Auguste Pégurier et 7 à 11, rue Dunoyer de Ségonzac, ledit ensemble immobilier constituant le lot numéro 2 du Lotissement PIN MAISONNAT ET BENSA, cadastré section NZ, numéro 55, pour 72a 22ca.

Objet d'un état descriptif et règlement de copropriété publié le 24 janvier 1973, volume 670 BP, numéro 3, suivi des modificatifs publiés le :

- 3 septembre 1973, volume 906 BP, numéro 10 ;
- 19 février 1974, volume 1070 BP, numéro 12 ; - 29 mars 1976, volume 1790 BP, numéro 3 ; - 31 octobre 1984, volume 4691 BP, numéro 17 ; - 2 février 1988, volume 1988 BP, numéro 631 ;
- 25 mars 1988, volume 1988 BP, numéro 1806 ; - d'un dépôt de pièces publié le 5 août 1996, volume 1996 BP, numéro 3824 ; - d'un modificatif publié le 28 juin 2001, volume 2001 P, numéro 3634.

Les parties divisées comprenant :

- **Le lot n° 70 : UN APPARTEMENT de 3 pièces principales,** au 1^{er} étage, avec les 2948/1.000.000^e des p.c. ;

- **Le lot n° 1070 : UNE CAVE** avec les 171/1.000.000^e des p.c.

DAT : + de cinq ans - **Occupation :** Les biens sont occupés.

Syndic : SAS FONCIA AD IMMOBILIER, dont le siège social est sis 11 Bd de la Ferrage 06400 CANNES.

Mise à prix : 50.000 €

Consignation pour enchérir 5.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de NICE.

Surenchère : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NICE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de NICE, **le 19 janvier 2023, sous le n° RG 23/00028**, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du Tribunal Judiciaire de NICE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de NICE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

Pour tous **renseignements**, s'adresser au Cabinet ESSNER Tél. 04.97.06.68.80.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

VISITES : Vendredi 27 décembre 2024 de 11h à 12h - Vendredi 3 janvier 2025 de 14h à 15h